

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse

Poitiers, le 11 mai 2023

Un nouvel Espace Numérique de Travail déployé dans tous les collèges publics à la rentrée 2023

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Henri COLIN, Vice-Président en charge de l'Education, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments et Fabien FERRAZZA, Directeur Secteur Public & Education, Jeunesse et Formation de Docaposte, ont présenté ce jour, en présence de Fabrice BARTHELEMY, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, le nouvel Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse (ENEJ), qui sera déployé dans tous les collèges publics de la Vienne à la rentrée prochaine.

L'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse (ENEJ) est un ensemble de services numériques proposés aux élèves, parents et membres de la communauté éducative des collèges publics de la Vienne.

Cette solution a été financée par le Département de la Vienne et développée par Docaposte, filiale du groupe La Poste, répondant aux exigences du Schéma Directeur des Espaces Numériques de Travail (SDET) du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Ce schéma permet de définir l'architecture de référence ainsi que les services attendus dans les espaces numériques de travail et de formaliser les préconisations organisationnelles, fonctionnelles et techniques de l'outil.

La Vienne est le premier Département de France à mettre en place l'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse (ENEJ)

L'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse (ENEJ) s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative du second degré, dans les établissements publics. Ce sont les élèves, parents (responsables légaux), enseignants, chefs d'établissement des collèges publics de la Vienne. Cela représente près de 46 000 personnes (environ 10% de la population de la Vienne).

Ce nouvel espace numérique de travail propose un ensemble d'applications, qui facilitent le lien avec la famille, le Département de la Vienne et favorisent le travail collaboratif des enseignants et des élèves.



Il donne accès à PRONOTE, le logiciel de gestion de la vie scolaire. Les parents qui ont plusieurs enfants scolarisés dans un (ou plusieurs) collège(s) public(s) de la Vienne auront accès à toutes les informations de vie solaire sans avoir à se connecter à plusieurs reprises avec des comptes différents. Les enseignants qui exercent au sein de plusieurs établissements, auront une seule interface avec une vue globale sur leur agenda.

L'ensemble des politiques départementales destinées aux jeunes seront accessibles sur l'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse, notamment les appels à projets ou les élections du Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne, permettant d'encourager la participation à la vie citoyenne.

La plateforme donne également accès à des ressources numériques, financées par le Département de la Vienne telles que :

- E-Sidoc, portail d'informations et de recherches documentaires
- Caféyn collèges, plateforme de consultation de magazines et titres de presse
- Lire en Vienne Collège, ressource numérique de la Bibliothèque départementale de la Vienne, adaptée aux collégiens, dès septembre 2023.

Mais elle offre également un accès aux ressources numériques financées par l'Etat pour les enseignants dans le cadre de « Territoires Numériques Educatifs » et mises à disposition gratuitement sur la durée du dispositif.

En octobre 2023, L'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse donnera accès à la plateforme de stages de 3ème qui vient compléter le service d'accompagnement des services civiques du service jeunesse, et viendra faciliter la recherche de stages des élèves en mettant à disposition un annuaire d'entreprises et offrira une dématérialisation de la convention de stage.

> Un outil financé par le Département de la Vienne

Cet outil renforce plus que jamais la collaboration entre les parents, les collèges, la collectivité, le tissu associatif et favorise l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Il est aussi un véritable instrument de démocratisation de l'accès aux savoirs et de lutte contre les risques de décrochage scolaire, un engagement fort du Département de la Vienne pour garantir l'égalité des chances et faciliter la réussite éducative de tous les élèves.

Le Département de la Vienne finance :

- o la mise en place de la solution
- o l'abonnement à la solution pour tous les utilisateurs
- o la formation de 2 personnes par établissement (dont le chef d'établissement et les référents numériques qui assurent la formation ensuite au sein des établissements)

Le Département de la Vienne a également financé une analyse d'impact sur la protection des données (conforme au Règlement Général sur la Protection des Données) pour s'assurer que cette nouvelle solution assure la protection des données personnelles des utilisateurs.

La mise en place de l'outil et l'intégration des données, nécessite de la part de l'Académie de Poitiers :

- o de mettre à disposition les données des utilisateurs de l'ENT (élèves, enseignants, parents....)
- o d'assurer l'accompagnement auprès des enseignants
- o d'assurer le premier niveau d'assistance auprès des utilisateurs
- o d'assurer, de manière conjointe, la protection des données personnelles

Les différents établissements scolaires assurent la communication auprès des utilisateurs (parents, élèves, enseignants) et la protection des données personnelles.

Une solution mise en place dans tous les collèges publics à la rentrée 2023

Cet espace de travail numérique a été mis en service le 20 avril dernier dans 8 collèges publics de la Vienne : Jean Rostand à Neuville-de-Poitou, Arthur Rimbaud à Latillé, Jules Verne à Buxerolles, Jean Jaurès à Gençay, Prosper Mérimée à Saint-Savin, René Descartes à Châtellerault, Joséphine Baker à Biard, et Jardin des Plantes à Poitiers.

L'Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse sera déployé dans l'ensemble des collèges publics du département en septembre 2023.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE